

Chers Amis Chaillevetons,

Les pénibles moments que nous vivons depuis le début du confinement m'amènent à vous apporter quelques précisions.

Tout d'abord, l'actuel Conseil Municipal reste en place dans l'attente de dispositions gouvernementales décidant, soit d'une organisation d'un deuxième tour (théoriquement 21 juin 2020) soit d'un report complet du scrutin qui pourrait alors se tenir à l'automne.

En conséquence, les Adjoints et le Maire restent en charge des tâches courantes municipales jusqu'à nouvel ordre puisqu'il ne nous est pas possible de réunir le Conseil Municipal dans son ensemble. A toutes fins utiles nous gardons le contact avec les personnes isolées, âgées, afin qu'ils ne manquent de rien. Si par hasard notre vigilance se trouvait défaillante, concernant l'une de vos connaissance ou voisin, merci de le signaler en mairie.

La Mairie est fermée au public car toute l'administration française tournant au ralenti, nous n'assurons que les démarches urgentes et indispensables. Néanmoins une permanence téléphonique est assurée aux heures habituelles d'ouverture au public, et en cas d'extrême nécessité un rendez-vous vous sera bien volontiers accordé.

Je ne puis que vous inciter à respecter scrupuleusement les règles de confinement édictées par notre gouvernement. Pour votre alimentation, notre boulangerie et notre Coop assurent à eux seuls une possibilité assez large d'approvisionnement, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, et nous ne pouvons que nous en satisfaire et les remercier de leur dévouement et leur gentillesse.

Concernant l'Ecole, selon les dispositions qui nous incombent, nous accueillons comme prévu les enfants des personnes chargées de la santé publique (Médecins, infirmiers, pompiers etc...) Nous recevons dans nos locaux scolaires, à ce titre, des enfants venus de communes voisines.

Personnes âgées ou isolées, méfiez-vous d'éventuels démarcheurs qui profitant de ces moments troubles, chercheraient à pénétrer chez vous dans un but peu avouable. Seules personnes pouvant intervenir au nom de la Mairie sont : le Personnel Communal, notre Policier Municipal, les Adjoints et le Maire.

Concernant les déchets ménagers, nous vous avons déjà informés par un petit prospectus déposé dans divers commerces de la commune, que ceux-ci seraient collectés comme d'habitude pour les poubelles vertes, mais suspendus jusqu'à nouvel ordre pour les poubelles jaunes. Pour des raisons bien compréhensibles d'hygiène, nous vous demandons de ne laisser vos containers sur la voie publique que le temps nécessaire à leur ramassage.

Notre Municipalité reste à votre disposition pour tout problème d'importance qui pourrait vous advenir. Téléphonez à la Mairie dans les heures habituelles d'ouverture, ou laissez un message sur mon répondeur à mon domicile en dehors de ces horaires : 05.46.36.66.14

De précieux renseignements peuvent être également trouvés sur notre site Internet.

Le Conseil Municipal et les Employés de notre Mairie espèrent très sincèrement que votre confinement soit le moins pénible possible à supporter, et vous assurent de tout leur soutien en cette dure période.

Bien amicalement,

Le Maire

V.N. GRIOLET